

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Registre des armes à feu

« LES CHANGEMENTS DES CONSERVATEURS NE SONT QUE DE LA POUDRE AUX YEUX »

- Serge Ménard

Bois-des-Filion, le mardi 20 juin 2006 – « Non seulement les modifications envisagées par le premier ministre Harper rendront-elles le registre des armes à feu beaucoup moins efficace mais de plus ces modifications ne répondront en rien aux récriminations des chasseurs puisque le principal inconvénient qu'ils ont décrié demeurera en place », dénonce le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Sécurité publique et député de Marc-Aurèle-Fortin, **Serge Ménard**, lors d'une conférence de presse en compagnie de représentants du PLC et du NPD.

Le député a souligné aujourd'hui que l'élimination du suivi sur les armes de chasse aura un effet direct sur la quantité d'armes qui se retrouveront en circulation et compliquera d'autant le travail des policiers qui s'attaquent au crime organisé et aux gangs de rue. « Or, en vertu des changements mis de l'avant par les conservateurs le formulaire de première acquisition d'une arme, celui qui a tant été décrié par les chasseurs, demeure, souligne **Serge Ménard**. On se retrouvera donc avec un registre moins efficace pour la lutte à la criminalité, et pas davantage populaire auprès des honnêtes chasseurs. »

Serge Ménard a enfin rappelé que tant les gouvernements du Québec et de l'Ontario que les différents corps policiers, les porte-parole du secteur de la santé et les représentants des groupes de défense des victimes d'actes criminels se sont exprimés en faveur du maintien du registre des armes à feu pour toutes les armes à feu en circulation au Québec et au Canada. « Au stade où nous en sommes, les coûts de ce registre sont désormais sous contrôle et ne représentent plus une raison pour l'éliminer. Nous avons donc tout avantage à le conserver », a conclu **Serge Ménard**.